



CHAMPIONNAT



DEPARTEMENTAL GYMNASTIQUE RYTHMIQUE



INDIVIDUELLES

Wissous les 11 et 12 octobre 2014



**CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE
INDIVIDUELLES CRITERIUM, PREFEDERALES,
FEDERALES et NATIONALES B**

11 & 12 octobre 2014

Gymnase du Cucheron

25 rue Guillaume Bigourdan 91320 WISSOUS

Samedi 11 octobre 2014

12h30 Réunion des Juges obligatoire

14h00 Benjamines (2 groupes)

16h30 Palmarès

17h00 Fédérales Minimes + Juniors + Seniors //

Fédérales Cadettes + Nationales B + Libre Expression

19h45 Palmarès

Dimanche 12 octobre 2014

08h30 Réunion des Juges

09h30 Critérium Cadettes (2 groupes)

11h00 Palmarès

11h20 Critérium Minimes (2 groupes)

12h30 Palmarès

14h30 Critérium Seniors + Préfédérales Minimes //

Préfédérales Poussines + Cadettes

17h00 Palmarès

17h30 Critérium Juniors// Préfédérales Juniors + Seniors

19h30 Palmarès

Clubs représentés : Ballainvilliers, Breuillet, Briis\Forges, Corbeil Essonnes, Evry, Ferté-Maise, Juvisy/Orge, Mennecy, Morsang/Orge, Paray Vieille Poste, Ris Orangis, Saint Germain lès Arpajon, Vigneux et Wissous.

Infos pratiques et recommandations

Benjamines : La Commission Technique se réunira en fin de compétition et désignera les qualifiées en catégorie fédérale. Toutes les benjamines seront récompensées par le CDGE.

Jurys : Comme indiqué dans la brochure nationale p13

"Réunion obligatoire pour tous les juges.

Tenue réglementaire obligatoire (tailleur bleu marine ou noir, pantalon ou jupe, haut blanc).

Chaque juge doit être en possession de sa licence et de son carnet de juge."

Les clubs sont tenus de fournir **au minimum un juge** pour toute la durée du weekend, un deuxième juge doit être proposé et sera placé en fonction des besoins.

Réunion de juge du samedi à 12h30 : pizza et café sont prévus.

Feuilles D : les feuilles de difficultés en **5** exemplaires, pour les gymnastes des catégories Nationales B, Fédérales et Préfédérales, sont à donner au début de la réunion des juges le samedi. En fin de compétition, les entraîneurs pourront les consulter.

Accès aux vestiaires et aux salles : réservé strictement aux gymnastes et aux entraîneurs en tenue de sport, dans le respect des horaires indiqués (minutage).

Licences et engagements : Les gymnastes sont toutes licenciées, il est souhaitable de présenter ces licences avec photographie dès le championnat départemental. Les droits d'engagement sont à régler avant la compétition pour toutes les gymnastes engagées. Les chèques à l'ordre du CDGE sont à déposer à l'accueil. Ne pas utiliser le logiciel FFG pour le règlement des engagements. Les forfaits sont à signaler au plus tôt à cdgegr@yahoo.fr. Les certificats médicaux sont à déposer à l'accueil avant la compétition et les absences sont à signaler à la sono.

Musiques : Chaque support doit comporter, lisiblement écrit, le nom du club en clair, le nom de la gymnaste, l'engin et la catégorie (règlement technique). Rappeler ces informations **sur le CD**. Tous les CD d'une catégorie doivent être déposés à la sono au moins une heure avant le début de cette catégorie.

Contrôle des engins : Chaque gymnaste se présente spontanément au contrôle à la sortie du praticable.

Stands : Une buvette est organisée par le Club de Wissous. Un photographe sera présent.

Parking : Accès autorisé au 2^{ème} parking : entrée par le terrain de boules (en face du gymnase) puis suivre les flèches. Ne pas se garer sur le parking réservé à la pétanque.